

Du rapport à l'argent et la richesse

Respectable Loge, Le Réveil de l'Yonne, le Phénix et La fraternité réunis, Orient d'Auxerre, Région 6

Mots-clefs : Gains, Richesse, Solidarité, Responsabilité

Problématique

Une éthique de la richesse et du revenu, sur un consensus, de la reconnaissance des abus actuels, comme de la légitimité des écarts revenus individuels en fonction des compétences, du talent et de la créativité, et des devoirs qu'imposent ces écarts envers la société et ses concitoyens.

Analyse

Constat de l'écart grandissant entre la richesse des plus riches et des plus pauvres, et de la répartition des nouvelles richesses entre le capital et le travail.
Cette situation alimente et renforce la défiance et le ressentiment des uns et des autres.

Propositions

Plutôt que le total rétablissement de l'I.S.F., en perspective de réconciliation entre ceux qui gagnent largement et les plus modestes, favoriser une réelle mise en œuvre du fameux ruissellement, alibi (encore peu démontré) des sociétés libérales majoritaires et hégémoniques en Europe.

Mise en place de mesures incitatives à gagner et à dépenser, plutôt qu'à thésauriser, propres à contenir l'avidité, sans décourager d'entreprendre, ni faire aucunement obstacle au gain et au profit, mais en faire vraiment profiter l'économie, par la consommation, le mécénat, l'investissement à risque, peu rémunérateur, innovant et écologique.

Plutôt qu'une augmentation de taxation des hauts revenus, taxation (de 5% à 50%) de l'augmentation des patrimoines d'une année sur l'autre, à partir d'un plancher (2,5 millions par tête) et par pallier.

2,5	10	25	50	100	250	500	1000	2500	5000 & +
5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%

Conduire à une modération de la rémunération du capital.

Obliger à un partage équilibré des profits des entreprises, entre investissement capital et travail.

Etablir un plafond des dividendes (ex: 7% de la valeur de l'action).

**Favoriser l'économie par la modération de l'avidité en taxant l'accumulation, qui conduira à une fragmentation du capital pour une moindre taxation, le rendant plus dynamique.
Assurer une meilleure pérennité des entreprises par une part obligatoire des profits vers l'investissement et une plus grande équité dans le partage entre le capital et les salariés.**